



La fréquentation de l'école maternelle francophone Le cas de la Région de Bruxelles-Capitale

Cette analyse d'éducation permanente reprend les grandes lignes et conclusions de l'étude menée par le CEREC à propos de l'école maternelle francophone en Région bruxelloise en 2010.

Le point sur la question

Contrairement à l'enseignement primaire ou secondaire, l'enseignement maternel ne fait l'objet d'aucune obligation. L'enfant n'est ainsi soumis à l'obligation scolaire qu'à partir de l'âge de six ans. Ce caractère non-obligatoire a de nombreux impacts sur le rapport qu'entretiennent les familles avec l'école. De plus, les enfants fréquentant l'école maternelle sont très jeunes : l'inscription peut se faire dès deux ans et demi. Etant donné le bas âge des enfants, l'investissement affectif de chacun des acteurs prend une ampleur importante, particulièrement en ce qui concerne les parents. Enfin, à cet âge, l'enfant entame son processus de socialisation, il s'agit de la socialisation dite primaire lors de laquelle il intériorise divers éléments de la culture environnante : valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduites. Ces éléments seront mobilisés tout au long de sa vie.

La population de Bruxelles est caractérisée par une forte mobilité. En effet, cette Région constitue non seulement un lieu d'arrivée privilégié pour les migrations nationales grâce à son nombre important d'institutions et de lieux de formation, mais elle connaît également une importante immigration internationale. Ainsi, en 2008, 28,1% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère¹. La répartition et la concentration de ces personnes varient fortement d'une commune à l'autre. Tandis que des communes telles Saint-Gilles, Ixelles ou Saint-Josse-ten-Noode comptent plus de trois habitants sur dix de nationalité étrangère, Ganshoren, Berghem-Sainte-Agathe, Jette, Watermael-Boisfort, Evere et Auderghem en comptent moins de deux sur dix².

En ce qui concerne l'origine des immigrants, celle-ci s'est diversifiée ces dernières années. Les nouveaux immigrés proviennent le plus fréquemment d'Union européenne, des pays d'Europe de l'Est nouveaux membres de l'Union européenne ainsi que d'Afrique subsaharienne.

¹ ULB-IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social, *Analyse des statistiques locales*, Edition 1/2001.

² INS, *Registre de population*, données 2004, in CEREC, *Les conditions d'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Indicateurs relatifs à la petite enfance et aux familles*, mars 2007.

Une fois arrivées en Belgique, ces personnes d'origine étrangère sont soumises à ce que Marie Rose Moro, Docteur en médecine et en sciences humaines, nomme un "risque transculturel". Leurs références disparaissent, les catégories utilisées et les repères se transforment. "A la possible douleur de désaffiliation à ses groupes antérieurs s'ajoutent pour l'individu les difficultés d'affiliation aux nouveaux groupes dans le pays d'accueil : les discriminations, le racisme, la difficulté de trouver un emploi et un logement, la précarité, les difficultés d'expression dues à la langue, la difficulté d'anticiper, l'angoisse permanente de ne pas savoir adopter des attitudes idoines aux situations, même les plus banales."³

Ce risque touche fortement les enfants de migrants, particulièrement lors de leur entrée à l'école, une des périodes critiques pour ces derniers. A ce moment, l'enfant doit faire face à un clivage entre une référence familiale propre à la culture d'origine d'une part, et une référence externe incarnée par l'école d'autre part. Dans une telle diversité d'environnements, il lui est donc extrêmement complexe de construire son identité et de réussir son intégration scolaire. Nombreux sont donc ces enfants accusant des difficultés ou un retard scolaire.

Les conclusions de l'étude

Tout comme nous l'avions supposé, la grande majorité des enfants dont les parents ont répondu à notre enquête ont été à l'école maternelle - insistons sur le fait que nos données ne concernent qu'une partie de la population bruxelloise. La majorité de ces derniers ont été des élèves réguliers et précoces. Cependant, une part trop importante pour être négligée a été à l'école maternelle mais de manière tardive ou irrégulière. D'autres encore n'y sont pas du tout allés.

En ce qui concerne leur réussite scolaire, bien que près de trois quart des enfants des répondants soient à l'heure et aient réalisé un parcours sans faute, un quart d'entre eux accuse du retard. Nous l'avons montré, **la fréquentation de l'école maternelle aurait un lien avec la ponctualité scolaire dans l'enseignement primaire**⁴.

Notre analyse nous a permis de confirmer certaines de nos hypothèses et d'en infirmer d'autres. Ainsi, nous pouvons avancer que deux variables agissent sur la fréquentation de l'école maternelle.

- L'effet de proximité : **les enfants allant dans une école maternelle de leur quartier auraient davantage tendance à être réguliers.** Toutefois, nous avons vu que, contrairement à ce que nous avons postulé, **l'effet de proximité ne détermine pas le choix de l'école maternelle.**
- **La langue parlée à la maison : les enfants ne parlant pas le Français chez eux - ceux-ci représentent près de 15% des répondants - sont**

³ MORO MR, *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*, Paris, 1998, p90.

⁴ Rappelons que notre analyse statistique met en évidence des tendances générales.

plus nombreux à ne pas aller à l'école maternelle ou ont tendance à y être moins réguliers.

Quant aux hypothèses infirmées par l'analyse statistique, elles sont au nombre de quatre. En effet, la fréquentation de l'école maternelle ne serait ni en relation avec la situation conjugale des parents, ni avec l'intérêt qu'ils portent à l'école maternelle – nous faisons ici référence à leur opinion – ni non plus avec leur pays d'origine ou avec la capacité d'accueil de leur commune.

La question de l'activité professionnelle des parents semble, quant à elle, ambiguë : étonnamment, nos observations des enfants réguliers précoces dont les deux parents travaillent sont sous-représentées par rapport à la situation attendue d'une part, et nous observons, d'autre part, davantage d'enfants réguliers précoces dont le papa travaille seul qu'attendu.

Notre étude permet également de mettre en perspective la question de l'abaissement de la scolarité obligatoire à cinq ans. Cet abaissement paraît nécessaire et urgent pour augmenter les chances de réussite des enfants dans leur scolarité : en effet, nous montrons le lien entre la fréquentation de l'école maternelle et la réussite scolaire. Toutefois, cette condition légale est nécessaire mais insuffisante : **notre étude donne à penser qu'il convient que l'institution scolaire aille à la rencontre des familles qui ne parlent pas du tout le Français à la maison.** L'école peut et doit agir en faveur de l'abaissement du "risque transculturel" énoncé et dénoncé par Marie-Rose Moro, citée au début de notre travail : la fréquentation de l'école maternelle ne doit pas ou plus contribuer à la disparition des références culturelles des familles concernées. Aller à la rencontre de ces familles, c'est probablement sortir des murs des établissements scolaires dans une démarche proactive. **L'alliance des écoles, des associations de quartier et des consultations ONE (très fréquentées !) est une piste d'action.**

Notre plaidoyer en faveur de l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas non plus être compris comme une prime ou un incitant à la scolarisation de la petite enfance, bien au contraire. Nous pensons plutôt que c'est l'institution scolaire qui a à apprendre des milieux d'accueil (crèches, maisons vertes de Dolto, lieux d'accueil et d'animation des enfants en dehors du cadre scolaire,...) pour développer la fonction culturelle et la mission de socialisation qui lui sont assignées : rien de durable ne se construit (plus) dans la rupture entre les milieux de vie des enfants. Dans le même sens, les résultats des élèves finlandais aux tests PISA montrent qu'il n'y a rien à gagner aux **apprentissages précoces : c'est bien les activités créatrices et l'expression de soi qu'il convient de cibler, dans une perspective du "vivre ensemble".** A l'école maternelle, l'enfant prime encore l'élève.

La démographie bruxelloise impose la création de nouvelles et nombreuses écoles sur le territoire de la Région: l'urgence ne doit pas occulter la bonne méthode. Notre étude montre que la proximité détermine peu (ou moins que prévu) le choix de l'école maternelle: nous postulons que la recherche de la "qualité" tend à dominer l'inscription et la fréquentation scolaires, et cela dès le plus jeune

âge. Une approche "technocratique" qui consisterait à programmer des investissements en ne tenant compte que des densités d'enfants est vouée à l'échec. **Nous préconisons une approche "démocratique" qui consiste à associer les familles à la création d'écoles, à la manière des contrats de quartier initiés par la Région de Bruxelles-Capitale** : l'usage rationnel des moyens publics mais également la qualité de l'enseignement et le bien-être des enfants paraissent avoir tout à y gagner... sans oublier la proximité voulue qui contribuera alors à la mobilité durable souhaitée par la Région dans son PRDD ⁵.

Alain Dubois et Sarah Bay
Décembre 2010

Avec le soutien de la Communauté française

⁵ Plan régional de développement durable.